Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 062-216204917-20260702-D2026_062-DE

Département du Pas de Calais

Arrondissement de Béthune

Mairie de Laventie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 Juillet 2026

Délibération 2026.62

L'an 2026, le 02 Juillet à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis à Laventie, Salon Montmorency, rue Delphin Chavatte, sur la convocation adressée par Nathalie DEBAISIEUX, maire de la commune, le 25 juin 2026.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 29
Nombre de présents : 28 / Nombre d'absents : 1 / Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de votants : 29

Madame DEBAISIEUX Nathalie
Monsieur DEMONT Eric
Madame MANCEY Véronique
Monsieur LAPLUME Joël
Madame COUSIN Sylvie
Monsieur VERDRON Laurent
Madame BOYET Juliette
Monsieur LEGILLON Sébastien
Madame DURIEUX Elise
Monsieur DEVEAUX Jean-Marie
Madame VASSEUR Ludivine
Monsieur SCHINDLER Jean-Joël
Madame VERPOEST Lucie
Monsieur WIART Bruno
Monsieur VANCAUWELAERD Philippe
Madame PEREL Marie-Cécile
Monsieur DUTOIT Michel
Monsieur COPIN Fréderic
Madame HART Isabelle
Madame CAPLIEZ Isabelle
Monsieur MARCHAL Cyril, absent, pouvoir à Monsieur Laurent VERDRON
Madame DONNET Jenny
Madame JESSEL Elodie
Monsieur MOUQUET Denis
Madame DESMAREZ Axelle
Monsieur MAQUET Christophe
Madame DUMONT Audrey
Monsieur GOBEYN Nicolas
Madame BUDENHULZER Noémie

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent Verdron

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 062-216204917-20260702-D2026_062-DE

2026.62 Délibération relative à la reprise des concessions en état d'abandon

La commune a fait le constat que plusieurs concessions perpétuelles se trouvaient en état d'abandon manifeste. En effet, si par la négligence du concessionnaire ou de ses successeurs, par la disparition de sa famille, il arrive que le terrain concédé revête cet aspect lamentable et indécent qui donne au cimetière un aspect de ruine outrageant pour tous ceux qui y reposent.

Pour remédier à cette situation et permettre à la commune de récupérer les emplacements délaissés, une procédure de reprise des concessions est prévue par le Code général des collectivités territoriales aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 et, pour la partie réglementaire, aux articles R. 2223-12 à R 2223-23 du Code général des collectivités territoriales.

Madame le Maire expose à l'assemblée que, par délibération en date du 26 Juin 2017, la Commune a délibéré en faveur du lancement de la procédure de reprise de concessions dans le cimetière.

Madame le Maire informe l'assemblée que la procédure concerne 8 concessions et a commencé le 31 octobre 2024 avec l'affichage de la convocation des familles concernées par l'état d'abandon de leur concession au cimetière et à la mairie, faute de connaître les héritiers des concessions.

Le 03 décembre 2024, constatation par le procès-verbal n°1 de l'état d'abandon pour chaque concession.

Du 03 décembre 2024 au 03 avril 2025 procédure d'affichage réglementaire pendant quatre mois.

Du 03 avril 2025 au 03 avril 2026 représente la période légale d'interruption pour permettre aux familles de se faire connaître.

Sur les 8 concessions sélectionnées à l'origine, aucune famille ne s'est présentée en mairie.

Le 28 avril 2026, deuxième convocation des familles par l'affichage en mairie et au cimetière a été faite.

Le 28 mai 2026, une deuxième constatation par procès-verbal n°2 de l'état d'abandon pour chaque concession a été fait. Personne ne s'est présenté au cimetière.

Du 28 mai 2026 au 28 juin 2026, deuxième affichage réglementaire.

Depuis le 28 juin 2026, Madame le Maire peut saisir le conseil municipal conformément à l'article R.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Suite à la délibération en date du 26 juin 2017, et par l'impossibilité de contacter les familles et descendants concernés par lettre recommandée, la collectivité a procédé à une information par des affichages au cimetière et en mairie. La publicité, conformément à ces mêmes dispositions, a été légalement effectuée en indiquant à tout public qu'elles faisaient l'objet d'une procédure de reprise, ainsi que par une information publiée dans notre fil d'information distribué dans tous les foyers de la commune.

Madame le Maire informe qu'aucune famille ne s'est manifestée pour demander l'arrêt de la procédure en justifiant de leur qualité de descendants des concessionnaires ou en s'engageant à remettre en état leur concession.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 062-216204917-20260702-D2026_062-DE

L'ensemble de la procédure ayant été menée à son terme conformément aux dispositions réglementaires du code général des collectivités territoriales et ont été rigoureusement respectées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-ACTE la reprise des concessions en état d'abandon, dont la liste a été communiquée en annexe de la délibération

-ACTE que les concessions en état d'abandon figurant sur la liste ci-annexée à la présente délibération sont reprises par la commune

-ACTE qu'un arrêté municipal prononcera leur reprise

-ACTE que les terrains ainsi libérés seront mis en service pour de nouvelles concessions.

Nombre de votants : 29
Nombre de vote pour : 29
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstention : 0

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Béthune pour visa et contrôle de légalité.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE.

Fait à LAVENTIE, le 02 Juillet 2026.

Le Maire de Laventie,
Nathalie DEBAISIEUX

Le Secrétaire de séance,
Monsieur Laurent Verdron

MAIRIE DE LAVENTIE
62840

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 062-216204917-20260702-D2026_062-DE

Annexe de la délibération relative à la reprise des concessions en état d'abandon

Liste des concessions perpétuelles en état d'abandon.

N° de la concession	Emplacement	Titulaire de la concession	Date d'acquisition	Durée	Occupants
777	Allée 12 n°54	M. Jean COUSIN	23/12/1953	Perpétuelle	M. Jean COUSIN Mme. R. BARBRY Mme E. SIX Mme A. SIX
Sans 235	Allée 15 n°49	M. Victor CLAYE	1920	Perpétuelle	M. Urbain CLAYE. Mme. Madeleine VANBESIEN M. Victor CLAYE
Sans 1	Allée 10 n°57	Mme Eudoxie DONZE	1952	Perpétuelle	M. Auguste LECOEUCHE Mme Eudoxie DONZE
388	Allée 15 n°52	Mme BAROUX épouse CLAYE	21/07/1937	Perpétuelle	M. CLAYE Mme BAROUX épouse CLAYE
Sans 3	Allée 18 n°72	Mme Marthe DUBOIS	1964	Perpétuelle	Mme Marthe Dubois épouse LEGROUX
89	Allée 10 N°27	Mme Elise LEFEBVRE	20/05/1924	Perpétuelle	M. Charles PAITGNY Mme Constantine LECONTE M. Jules LEFEBVRE Mme Elise LEFEBVRE Mme Madeleine PATINY
191	Allée 14 N°45	M. Paul LEROY	10/06/1927	Perpétuelle	M. Paul LEROY Mme Joséphine JOURDAIN Mme Marthe LEROY
Sans 225	Allée 15 N°28	M. CANDEILLE	1973	Perpétuelle	M. CANDEILLE Mme DURIEZ